



PERSPECTIVES

ÉDUCATION ET MAIN-D'ŒUVRE : POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS PRODUCTIVE ET ÉQUITABLE

L'inadéquation entre l'offre et la demande sur le marché du travail s'est aggravée au Québec depuis 10 ans

FABIAN LANGE

Professeur agrégé,
Département de sciences économiques,
Université McGill
Chercheur et Fellow CIRANO

BRENNAN MCLACHLAN

Doctorant,
Département de sciences économiques,
Université McGill

MARKUS POSCHKE

Professeur titulaire,
Département de sciences économiques,
Université McGill
Chercheur et Fellow CIRANO

Lorsque le marché du travail se détériore et que le chômage augmente, le discours politique a tendance à se focaliser sur l'inadéquation entre les demandeurs d'emploi et les postes vacants comme l'une des explications possibles. Une inadéquation peut apparaître lorsque les demandeurs d'emploi se retrouvent majoritairement dans des secteurs où les chances de trouver un emploi sont limitées en raison du nombre réduit de postes offerts par les employeurs ou d'une difficulté à harmoniser les compétences des candidats avec les besoins des employeurs.

Dans une étude CIRANO (Lange et al, 2026), les auteurs analysent l'inadéquation entre les demandeurs d'emploi et les postes vacants au Québec de 2016 à 2024 à partir de données d'enquêtes de Statistique Canada. Ils concluent que la hausse de l'inadéquation au cours de cette période est faible comparativement au taux de chômage global. Une part importante de la hausse de l'inadéquation provient de l'augmentation de la proportion des postes à pourvoir dans le domaine de la santé et assistance sociale sans hausse correspondante de demandeurs d'emploi. À l'inverse, le nombre de demandeurs d'emploi dans le secteur du commerce de gros et de détail dépasse de loin le nombre de nouveaux postes.

En contexte d'inadéquation, la répartition des demandeurs d'emploi dans les différents secteurs va s'écarter de la répartition optimale des demandeurs d'emploi. Le nombre total d'embauches sera inférieur au nombre maximal d'embauches possible, puisque certains demandeurs d'emploi recherchent un emploi dans des secteurs où les chances de trouver un emploi sont relativement faibles.

Une approche utile pour examiner le phénomène d'inadéquation est le calcul d'un *indice d'inadéquation*. Un tel indice permet de quantifier l'écart entre la probabilité observée de trouver un emploi et le niveau idéal qui serait atteint si les demandeurs d'emploi étaient répartis de manière optimale dans les différents secteurs.

Le modèle de Sahin et al. (2014)

Nous avons utilisé le modèle de Sahin et al. (2014) pour calculer notre indice d'inadéquation. Cet indice confronte la répartition *observée* des demandeurs d'emploi à celle d'une économie *idéalisée* dans laquelle les demandeurs d'emploi seraient répartis entre les secteurs de façon à maximiser les chances de trouver un emploi et minimiser le taux de chômage. La méthodologie retenue résume en un seul indice la conséquence de l'inadéquation entre demandeurs d'emploi et postes vacants dans un secteur donné et permet de déceler les situations où le manque d'harmonisation entre demandeurs d'emploi et postes vacants change au fil du temps.

L'indice d'inadéquation est compris entre zéro et un. L'indice est égal à zéro lorsque le nombre d'embauches observé est égal au nombre optimal d'embauches contrefactuel. Il est égal à un lorsque le nombre d'embauches observées est de zéro. Un indice plus élevé indique une plus grande inadéquation, et donc une plus grande perte d'embauches relativement à l'optimum.

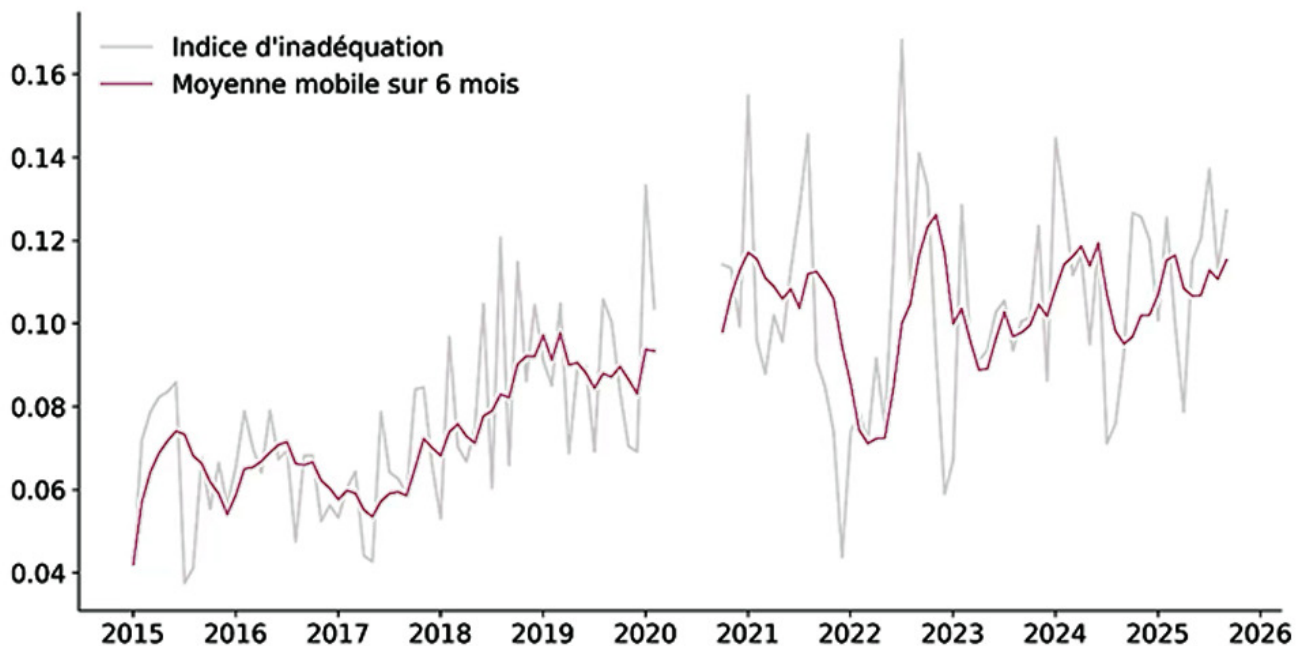
Les analyses fondées sur l'indice d'inadéquation de Sahin et al. (2014) comportent certaines limites. Premièrement, l'indice confronte la répartition observée des demandeurs d'emploi à celle d'une économie idéalisée dans laquelle ces demandeurs d'emploi seraient répartis entre les secteurs de façon à maximiser les chances de trouver un emploi et ainsi minimiser le taux de chômage. En réalité, le manque de qualifications et d'autres obstacles rendent ce monde idéalisé impossible à atteindre. Toute économie va ainsi présenter une certaine inadéquation.

Deuxièmement, pour construire l'indice, nous avons besoin d'identifier le secteur dans lequel les demandeurs d'emploi concentrent leurs recherches. Or, les données à notre disposition nous permettent uniquement de le faire à partir du *dernier* secteur d'activité. Autrement dit, on suppose qu'un demandeur d'emploi effectue ses recherches dans le secteur où il a occupé son *dernier* emploi. Par conséquent, notre indice d'inadéquation ne prend pas en compte les recherches d'emploi effectuées par des personnes qui changent de secteur ou de province par exemple.

L' inadéquation a fortement augmenté au Québec de 2016 à 2024

La figure ci-dessous présente l'indice d'inadéquation pour le Québec. Les données excluent la période correspondant au plus fort de la pandémie de COVID-19, soit de mars 2020 à août 2020. La ligne grise représente les valeurs mensuelles de l'indice. Étant donné la volatilité de ces données, nous représentons également une moyenne mobile sur six mois, illustrée par la ligne rouge.

L'indice d'inadéquation varie de 0,06 à 0,11, avec une moyenne de 0,086. Ceci signifie que 6 à 11 % des embauches potentielles ne sont pas réalisées en raison d'une inadéquation entre le nombre de demandeurs d'emploi et les postes vacants dans les différents secteurs d'activité. L'indice augmente nettement au fil du temps. Jusqu'en 2017, il fluctue entre 6 et 7 % et puis augmente jusqu'à environ 8,5 %. Après la récession due à la pandémie de COVID-19, l'indice est plus volatile et oscille autour d'un taux plus élevé d'environ 10 %.



Indice d'inadéquation au Québec

Source : Calculs des auteurs utilisant les données de Statistique Canada, Tableaux 14-10-0442-01 et Tableau 14-10-0022-01 et les microdonnées longitudinales confidentielles de l'Enquête sur la population active

Les données

Le calcul de l'indice d'inadéquation s'appuie sur des données sur les postes vacants, les demandeurs d'emploi et les embauches pour chaque secteur et chaque période. Les données sur les demandeurs d'emploi et les postes vacants sont issues de l'Enquête sur la population active (EPA) et de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS). L'EPA recueille des renseignements mensuels sur l'activité de la population canadienne en âge de travailler et l'EPVS recueille des données mensuelles sur le nombre de postes vacants. Comme l'EPVS n'a pas été réalisée au deuxième trimestre et au troisième trimestre de 2020, soit au plus fort de la récession due à la pandémie de COVID-19, les analyses excluent cette période. Les données du mois de mars 2020 pendant lequel le taux de chômage a connu une forte hausse en raison des confinements sont également exclues.

Les données sur les embauches ne sont pas disponibles dans le fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD) de l'EPA. Elles doivent alors être tirées des microdonnées longitudinales confidentielles de l'EPA rendues disponibles uniquement dans les centres de données de recherche de Statistique Canada.

Les données sur les agrégats d'intérêt proviennent des comptes nationaux, de l'enquête sur la population active et des données sur l'IPC. Les données liées aux comptes nationaux (PIB, agrégats de dépenses et de revenus) sont disponibles à une fréquence trimestrielle pour l'ensemble du Canada, mais seuls le Québec et l'Ontario produisent des comptes nationaux trimestriels désagrégés. Les données sur l'emploi et l'IPC sont disponibles à une fréquence mensuelle et sont parfaitement désagrégées au niveau provincial.

Pourquoi l'inadéquation a-t-elle augmenté au fil du temps ?

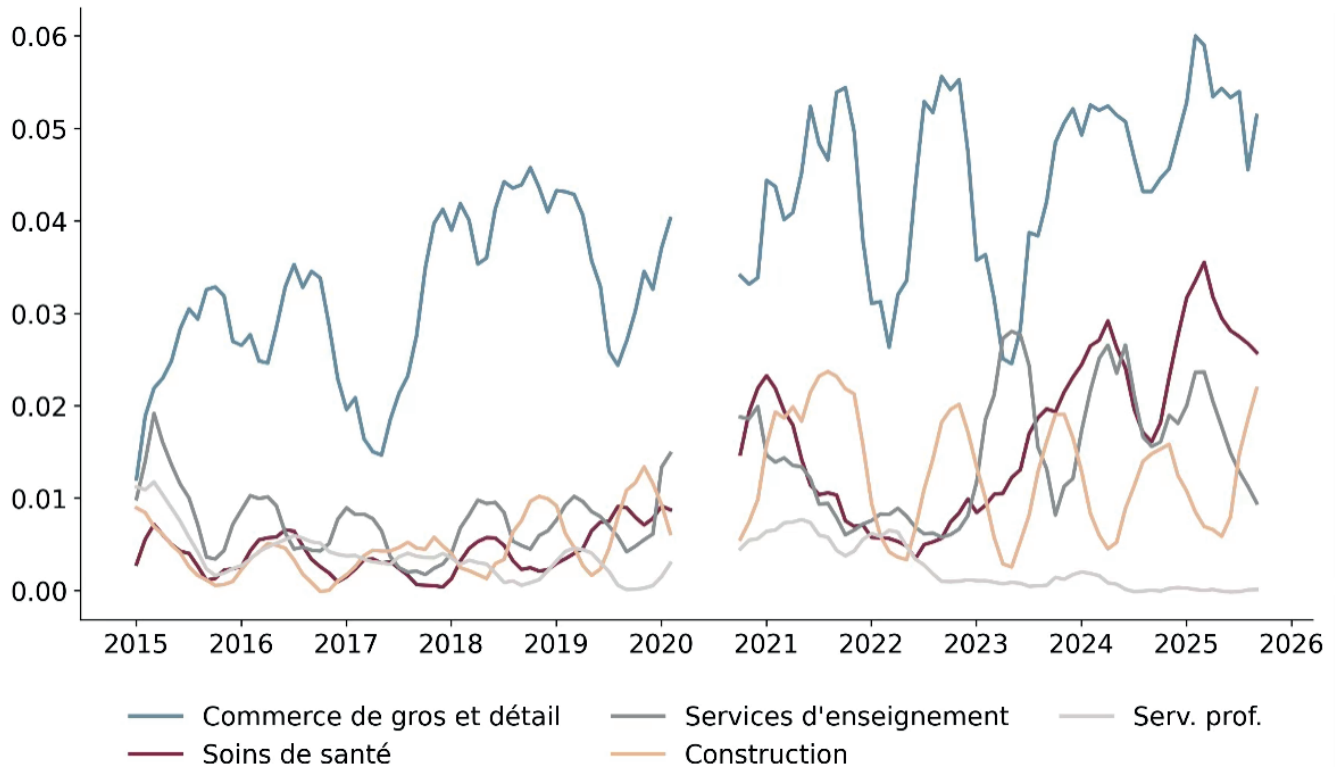
Comme l'indice est une agrégation intersectorielle, il est possible d'en isoler les contributions par secteur. Il nous est donc possible de présenter des résultats qui illustrent de quelle manière l'écart entre le nombre de chômeurs optimal et observé contribue, secteur par secteur, au taux d'inadéquation total.

Il existe deux raisons pour lesquelles un secteur d'activité peut contribuer de manière significative à l'indice d'inadéquation. Tout d'abord, étant donné une efficacité d'appariement commune, il peut y avoir un déséquilibre entre le nombre de demandeurs d'emploi et le nombre de postes vacants. Deuxièmement, l'efficacité d'appariement dans un secteur pourrait être particulièrement faible. Par conséquent, pour comprendre l'ampleur de l'inadéquation, il ne suffit pas de comparer la répartition des postes vacants et des demandeurs d'emploi dans les différents secteurs. Il est également essentiel de prendre en compte la variation de l'efficacité d'appariement dans les différents secteurs.

La figure de la page suivante montre les contributions sectorielles à l'inadéquation totale pour les cinq secteurs ayant enregistré les plus fortes variations. On observe que la hausse de l'inadéquation au Québec depuis 2016 reflète principalement l'évolution de trois secteurs, avec une contribution particulièrement marquée du secteur des soins de santé et de l'assistance sociale, suivi du secteur du commerce de gros et de détail et, dans une moindre mesure, des services d'enseignement.

Dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale, la contribution à l'inadéquation a nettement augmenté et représente désormais la plus forte hausse parmi tous les secteurs. Le secteur des services d'enseignement affiche également une hausse de sa

contribution à l'inadéquation, quoique plus modeste. En revanche, la contribution du secteur du commerce de gros et de détail à l'inadéquation, bien que généralement volatile, affiche une nette tendance à la hausse au fil du temps.

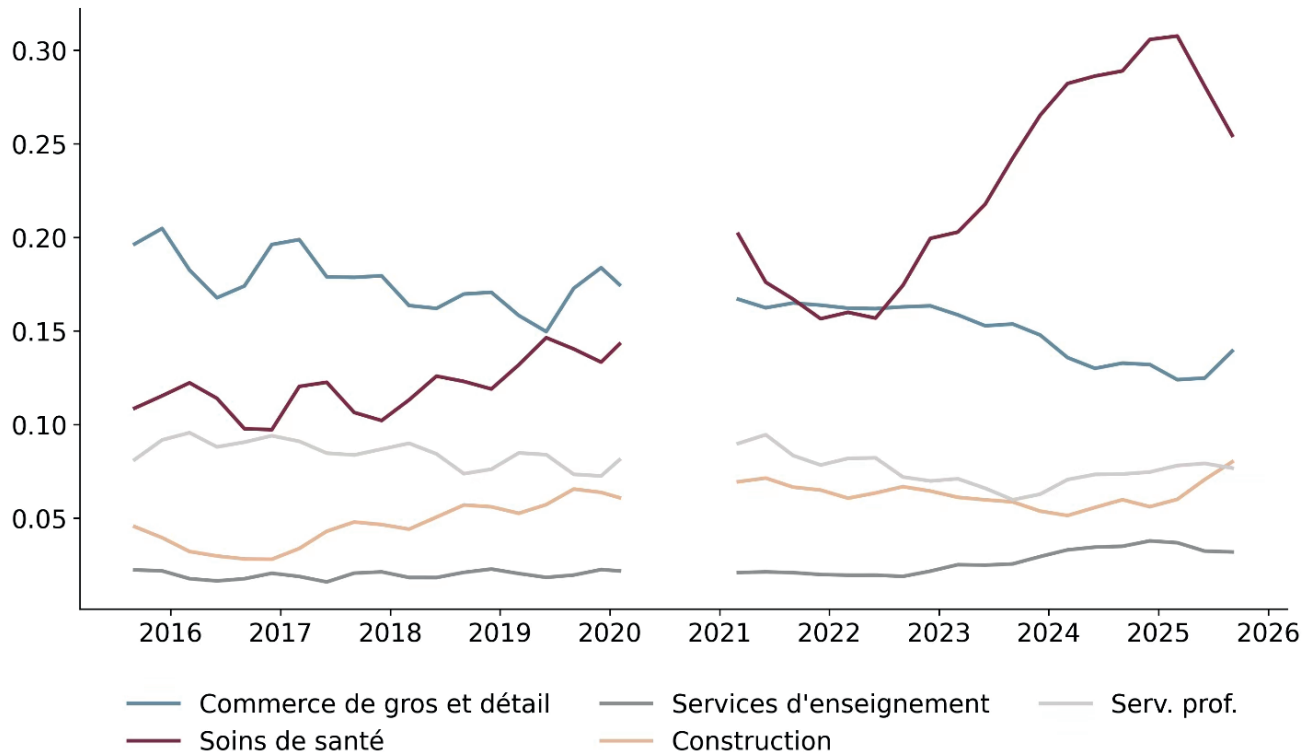


Contributions sectorielles à l'inadéquation totale pour les cinq secteurs d'activité ayant enregistré les plus fortes variations (moyenne mobile sur six mois)

Source : Calculs des auteurs utilisant les données de Statistique Canada, Tableaux 14-10-0442-01 et Tableau 14-10-0022-01, et les microdonnées longitudinales confidentielles de l'Enquête sur la population active

Ces tendances sont corroborées par les données sur les parts de postes vacants et de demandeurs d'emploi. Comme le montre la prochaine figure, la part des postes vacants a presque triplé dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale, passant d'environ 10 % à près de 30 %, tandis que la part des demandeurs d'emploi n'a connu qu'une légère hausse sur la même période. En revanche, dans le secteur du commerce de gros et de détail, la part des postes vacants a diminué

d'environ cinq points de pourcentage — soit un quart de sa valeur initiale —, passant d'environ 18 % à 13 %, tandis que la part des demandeurs d'emploi est restée stable, voire légèrement en hausse. C'est ce déséquilibre croissant entre une forte proportion de demandeurs d'emploi et une part déclinante de postes vacants qui explique la progression de la contribution de ce secteur à l'inadéquation.



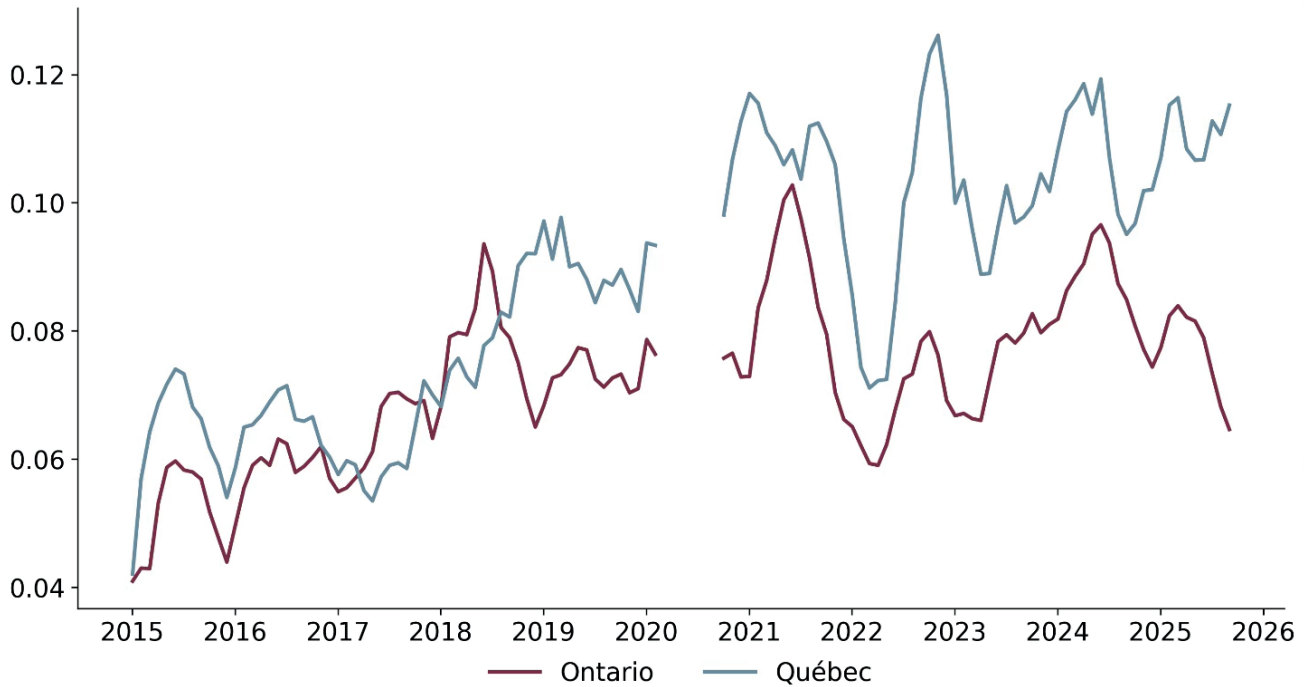
Part sectorielle des postes vacants pour les cinq secteurs d'activité ayant enregistré la plus forte variation de contribution à l'inadéquation (moyenne mobile sur six mois)

Source : Calculs des auteurs utilisant les données de Statistique Canada, Tableaux 14-10-0442-01 et Tableau 14-10-0022-02

Comparaison Québec-Ontario

Nous avons comparé l'indice d'inadéquation du Québec avec celui de l'Ontario. L'inadéquation avait un niveau similaire dans les deux provinces avant la récession due à la pandémie de COVID-19, avec possiblement une légère augmentation au Québec. Après la récession, l'indice est demeuré élevé au Québec, où il a fluctué autour de 10 %, tandis qu'il a fluctué autour de 8 % en Ontario.

Dans l'ensemble, ce sont les mêmes secteurs qui contribuent le plus à l'inadéquation dans les deux provinces. Toutefois, au Québec, le secteur du commerce de gros et de détail et celui des soins de santé et de l'assistance sociale contribuent chacun à environ un point de pourcentage supplémentaire à l'inadéquation, expliquant ainsi presque entièrement la différence entre les deux provinces en 2024.



Indice d'inadéquation au Québec et en Ontario (moyenne mobile sur six mois)

Source : Calculs des auteurs utilisant les données de Statistique Canada, Tableaux 14-10-0442-01 et Tableau 14-10-0022-01 et les microdonnées longitudinales confidentielles de l'Enquête sur la population active

Dans quelle mesure nos conclusions sont-elles sensibles aux limites méthodologiques de l'indice ?

Les tendances temporelles des postes vacants et de l'emploi suggèrent qu'une partie des personnes ayant perdu leur emploi dans le commerce de gros et de détail pourraient chercher ailleurs, et que certaines personnes ayant perdu leur emploi dans d'autres secteurs pourraient chercher un emploi dans le secteur de la santé. Comparativement à ce qu'on a trouvé, cela impliquerait un niveau global d'inadéquation plus faible et une contribution moindre de ces deux secteurs au total.

Néanmoins, les faibles variations de l'emploi et des pertes d'emplois par secteur dans la période d'analyse, comparativement à celles des parts de postes vacants, suggèrent que de tels changements dans le secteur de recherche d'emploi se produisent lentement et ne feraient que partiellement atténuer les tendances de l'inadéquation ainsi que les fortes contributions du commerce de gros et de détail et du secteur de la santé et assistance sociale que nous avons mises en évidence.

L'augmentation du taux de chômage au Québec est en partie liée à une harmonisation inégale entre les demandeurs d'emploi et les postes vacants

Nous avons calculé un indice qui mesure la contribution de l'inadéquation au chômage au Québec. Nos conclusions suggèrent que l'inadéquation au Québec a augmenté de 2016 à 2024, mais que cette augmentation est faible comparativement au taux de chômage global.

L'indice d'inadéquation s'avère être un outil utile pour diagnostiquer les déséquilibres sectoriels dans le marché du travail. Toutefois, un certain nombre de questions complexes et méthodologiques demeurent. Pour quelles raisons le nombre de demandeurs d'emploi dans le domaine de la santé a-t-il si peu augmenté ?

De quels autres secteurs les nouveaux travailleurs qui arrivent dans ce secteur proviennent-ils ? De quelle manière la hausse du magasinage en ligne affecte-t-elle la structure de l'emploi dans le secteur du commerce ? Vers quels secteurs d'activité les travailleurs concernés peuvent-ils s'orienter ? Répondre à ces questions nécessiterait d'avoir des données plus approfondies sur les secteurs d'activité dans lesquels les travailleurs recherchent un emploi et aussi des mesures qui permettraient d'évaluer le taux d'inadéquation et la contribution des différents secteurs de manière plus précise.

Références

Lange, F., McLachlan, B., & Poschke, M. (2026). L'inadéquation entre l'offre et la demande sur le marché du travail au Québec (2026RP-04, Rapports de projets, CIRANO.) <https://doi.org/10.54932/WEJL2343>

Sahin, A., Song, J., Topa, G., et Violante, G. L. (2014). Mismatch unemployment. *American Economic Review*, 104(11):3529-3564.

Pour citer cet article:

Lange, F., McLachlan, B., & Poschke, M. (2026). L'inadéquation entre l'offre et la demande sur le marché du travail s'est aggravée au Québec depuis 10 ans (2026PJ-08, Revue PERSPECTIVES, CIRANO.) <https://www.doi.org/10.54932/FHKX4576>

PERSPECTIVES est la revue de diffusion et de valorisation de la recherche au CIRANO. Rédigés dans une forme accessible à un auditoire élargi, les articles de la revue PERSPECTIVES assurent une visibilité aux travaux et à l'expertise de la communauté de recherche du CIRANO. Comme toute publication CIRANO, les articles sont fondés sur une analyse rigoureusement documentée, réalisée par des chercheuses, chercheurs et Fellows CIRANO.

Les articles publiés dans PERSPECTIVES n'engagent que la seule responsabilité de leurs auteurs.

ISSN 2563-7258 (version en ligne)

Directrice de la publication :
Nathalie de Marcellis-Warin, Présidente-directrice générale
Rédactrice en chef :
Carole Vincent, Directrice de la mobilisation des connaissances

www.cirano.qc.ca